



Lyon, le 1^{er} mai 2026

Les organisations syndicales CGT, Solidaires, FSU, UNSA, CNT et CNT SO se félicitent de la très forte participation à la manifestation du 1^{er} mai (12 000 à Lyon).

Le cortège syndical avait pour mot d'ordre la paix et la solidarité internationale, la lutte antifasciste, l'urgence sociale et environnementale à l'heure où les prix et les profits flambent, alors que les salaires, les pensions et les minimas sociaux stagnent.

Notre manifestation revendicative, pacifique et populaire a été entachée par les interventions musclées des forces de l'ordre qui sont à deux reprises au moins rentrées au contact du cortège syndical sans aucun discernement. Une première charge a eu lieu sans qu'aucun incident n'ait pu être déploré. Au cours de cette charge, le service d'ordre intersyndical a été matraqué et une grenade de désencerclement a été lancée au niveau du carré de tête de la manifestation. Plusieurs cartouches de balles en caoutchouc ont ensuite pu être ramassées au sol ; ce qui laisse penser qu'elles ont pu être tirées en direction du cortège.

À l'arrivée sur la place Bellecour, plus d'une dizaine de syndicalistes identifié-es comme tel-les (chasubles, autocollant) ont été la cible de coups de matraque. Les équipes qui sécurisaient les camions syndicaux ont dû faire face à plusieurs charges.

Les violences injustifiées commises par les forces de l'ordre sur la place Bellecour dénotent d'une volonté de nuire à l'expression légitime des travailleuses et travailleurs à l'occasion de l'historique manifestation du 1^{er} mai, qui nous le rappelons est menacée par le gouvernement et l'extrême droite. Cette attitude des forces de l'ordre et de la préfecture en direction de manifestant-es pacifistes de tout horizon (jeunes, retraité-es, familles etc...) est inacceptable. Elles font suite à une audience à la préfecture mardi où un représentant de la Police Nationale a expliqué que les charges contre les cortèges syndicaux et, notamment, contre les militantes et militants chargé.es de leur protection n'étaient que de simples « dommages collatéraux ».

Loin de participer à l'apaisement des tensions, cette attitude violente complique la tâche du service d'ordre intersyndical et nuit au bon déroulement pacifique de la manifestation.

Les organisations, CGT, Solidaires, FSU, UNSA, CNT et CNT SO se réservent le droit d'un dépôt de plainte collectif afin que toute la lumière soit faite sur ces agissements et pour faire valoir leur bon droit à la manifestation.

Ces événements ne sont pas isolés. Ils illustrent une réalité préoccupante : la violence dite légitime de l'État s'exerce de manière répétée contre celles et ceux qui s'organisent collectivement, qui occupent l'espace public pour défendre leurs droits et porter des revendications sociales. Lorsque les travailleuses et travailleurs se mobilisent, ce sont trop souvent elles et eux qui se retrouvent confronté-es à une répression disproportionnée.